



VOLLEYBALL CANADA

Guide sur l'homophobie et la transphobie pour
les APT et les clubs de Volleyball Canada

Contents

1	Introduction.....	1
1.1	Objectif.....	1
1.2	Définitions.....	1
1.3	Contexte.....	2
2	Conviction de VC.....	4
3	Compréhension.....	5
3.1	Reconnaître l’homophobie et la transphobie dans le sport.....	5
3.1.1	Langage homophobe et transphobe.....	5
3.1.2	Homophobie « ordinaire ».....	6
3.1.3	Qui est affecté par l’homophobie et la transphobie?.....	7
3.2	Comment réagir au langage et au comportement homophobes et transphobes?.....	8
3.3	Prendre d’autres mesures.....	9
4	List des ressources sur l’équité et la diversité dans le sport pour les personnes LGBTQ.....	10

1 Introduction

1.1 Objectif

Le but du présent document est d'éduquer et d'informer les associations provinciales et territoriales et les clubs de Volleyball Canada sur l'homophobie et la transphobie. Volleyball Canada veut offrir un milieu sécuritaire et positif (dans le cadre de ses programmes, activités et événements) en faisant savoir à tous qu'on s'attend, en tout temps, à ce que leur comportement soit conforme aux valeurs de Volleyball Canada (VC) énoncées à l'article 3 du Code de conduite de VC (le « Code ») appuyé par le projet de loi 13 (Loi pour des écoles tolérantes) de la province de l'Ontario, la Charte canadienne des droits et libertés (s'il y a lieu), ainsi que la législation provinciale applicable sur les droits de la personne.

Ces documents témoignent de la volonté du Code et de Volleyball Canada d'offrir un environnement où tous sont traités avec respect. Volleyball Canada défend l'égalité des chances et interdit les pratiques discriminatoires. Pour se conformer au Code, toute personne doit faire preuve d'un comportement respectant les valeurs de Volleyball Canada, dont l'esprit sportif, l'intégrité, la responsabilisation, l'excellence, l'accessibilité, l'innovation et le respect.

Les conduites qui enfreignent le Code ou les présentes politiques et procédures peuvent faire l'objet de sanctions en vertu de la politique de Volleyball Canada sur la discipline et les plaintes.

1.2 Définitions¹

En tant que dirigeantes et dirigeants sportifs, nous devons tous apprendre à nous débarrasser de notre malaise lorsque vient le temps d'aborder la question de l'homophobie. Les jeunes générations de Canadiennes et de Canadiens sont certainement plus à l'aise avec ce langage. Pour vous aider, voici certains termes courants :

Bisexuel – Terme décrivant une personne attirée, sur les plans affectif et sexuel, par des personnes des deux sexes.

Sortir du placard, affirmer son identité, faire son « coming out » – Processus qui consiste à prendre conscience que son orientation sexuelle n'est pas l'hétérosexualité, à l'accepter et à la dévoiler aux autres.

Gai – Terme décrivant une personne attirée, sur les plans affectif et sexuel, par des personnes du même sexe (synonyme d'« homosexuel »). Le terme gai met davantage en évidence les aspects culturels et sociaux de l'homosexualité par opposition à l'acte sexuel, ce qui le distingue du terme homosexuel. Il est souvent, mais pas toujours, utilisé pour nommer l'homosexualité masculine.

Dysphorie de genre – Terme décrivant le malaise intense et persistant ressenti par une personne dont l'identité sexuelle ne correspond pas à son sexe physique.

Identité sexuelle – Perception intrinsèque qu'a une personne d'être un homme, une femme ou une personne entre les deux sexes.

¹ Adaptation de *Sortir de l'ombre, briser les tabous : Un énoncé de position sur l'homophobie dans le sport* de l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique, 2006.

Hétérosexisme – Supposition voulant que toute personne est ou devrait être hétérosexuelle, et que l'hétérosexualité est la seule expression « normale » ou « naturelle » de la sexualité.

Homophobie – Crainte ou haine des homosexuelles, des homosexuels ou de l'homosexualité. L'homophobie peut s'exprimer de façon subtile ou ouverte.

Homosexuel – Terme décrivant une personne attirée, sur les plans affectif et sexuel, par des personnes du même sexe (synonyme de « gai »). Les gais et lesbiennes n'utilisent généralement pas le terme homosexuel pour se décrire.

Rester dans le placard – Garder son orientation sexuelle secrète. Une personne peut rester dans le placard à des degrés divers. Par exemple, quelqu'un peut sortir du placard dans sa vie personnelle, mais y rester dans son milieu familial, son emploi ou son équipe sportive.

Lesbienne – Terme plus spécifique utilisé pour décrire une femme essentiellement attirée par les autres femmes.

LGBT ou LGBTQ – Acronyme signifiant lesbiennes, gais, bisexuelles, bisexuels, transgenres (et en questionnement). De plus en plus, cet acronyme général est utilisé pour décrire une plus large collectivité de minorités sexuellement diversifiées, dont les gais et les lesbiennes.

En questionnement – Terme utilisé pour décrire les personnes incertaines de leur orientation sexuelle.

Orientation sexuelle – Attirance sexuelle d'une personne vers une personne du même sexe (homosexuelle), du sexe opposé

(hétérosexuelle) ou des deux sexes (bisexuelle). L'orientation sexuelle se définit en plusieurs degrés.

« Straight » – Terme anglais décrivant une personne principalement attirée, sur les plans émotionnel et sexuel, par des personnes de sexe opposé (synonyme : hétérosexuelle).

Transgenre – Terme générique utilisé pour décrire un large éventail de personnes dont l'identité sexuelle n'est pas conforme aux normes typiquement féminines et masculines.

Transsexuelle – Terme décrivant une personne vivant une dysphorie de genre qui choisit d'aligner le rôle associé à son sexe et son identité sexuelle. Les personnes transsexuelles subissent un traitement hormonal, une intervention chirurgicale et parfois d'autres modifications physiques dans le but de vivre comme un homme ou une femme sur les plans physique, psychologique et affectif.

Bi-spirituel – Terme emprunté aux collectivités autochtones décrivant une personne qui présente les caractéristiques des deux sexes. Ce terme est utilisé aujourd'hui en référence aux LGBTQ d'origine autochtone.

1.3 Contexte

Plusieurs gains ont été réalisés en matière des droits des personnes LGBTQ au cours des deux dernières décennies, mais la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle est trop souvent camouflée, ignorée ou niée dans la société canadienne. Beaucoup d'entre nous ont été témoins, à la maison, au travail et dans une multitude d'autres contextes, de remarques homophobes et transphobes ou désobligeantes envers les personnes LGBTQ.

Une telle discrimination peut nuire à la sécurité d'emploi, à la santé mentale et physique et à la performance scolaire ou sportive. En outre, il s'agit d'une violation des droits fondamentaux de la personne au respect, à la dignité et à l'égalité. Les médias ont rapporté les effets de la discrimination. C'est sans compter les nombreuses études démontrant les effets néfastes de la discrimination sur le bien-être d'une personne qui ont entraîné l'adoption de nouvelles lois et politiques par tous les paliers de gouvernement afin de s'attaquer aux problèmes de fonds qui causent les comportements à éliminer. La discrimination et le harcèlement fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle contribuent sans doute au faible taux de participation sportive des personnes LGBTQ, au taux de décrochage et d'absentéisme élevé chez les élèves et à la faible productivité et aux nombreuses démissions chez les employés.

Le sport offre aux participants plaisir, relaxation, revenus, santé et avantages sociaux. Dans sa forme idéale, le sport fait aussi la promotion de l'esprit sportif et de l'équité. Malheureusement, l'homophobie et la transphobie dans le sport ne se heurtent à pratiquement aucune opposition et certains participants ne se reconnaissent pas dans les valeurs du sport en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité sexuelle, ou en raison de l'image de leur orientation sexuelle ou de leur identité sexuelle.

Au cours des dernières années, les dirigeantes et dirigeants canadiens du sport ont mis en œuvre plusieurs initiatives stratégiques nationales visant à promouvoir la sécurité, le plaisir, l'esprit sportif au sein du système sportif canadien. La plupart du temps, les sportifs vivent une expérience positive, mais dans de

rare cas, ils vivent une expérience qui n'est pas sécuritaire ou accueillante. Les problèmes comme le harcèlement, l'intimidation, la violence et l'homophobie minent le potentiel du sport à contribuer au développement personnel, social et communautaire.

Il est important de rappeler que la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle, incluant le harcèlement prenant la forme de langage homophobe et transphobe, est contraire à la Loi canadienne sur les droits de la personne et aux lois provinciales sur les droits de la personne. Les organismes sportifs qui n'interviennent pas en matière d'homophobie et de transphobie dans la sphère de leurs activités s'exposent à des poursuites en justice, mais mettent également en péril leur propre capacité à attirer et retenir les bons athlètes et à faire la promotion de l'intégration et de la participation dans leur sport.

2 Conviction de VC

Volleyball Canada croit que la participation à un sport, à n'importe quel titre, ne consiste pas seulement à viser le succès sportif, mais aussi la justice, l'égalité, le travail d'équipe, le respect et la dignité. Ceci implique de se battre contre toute forme de discrimination, y compris la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle. À cette fin, VC a mis en place une politique de tolérance zéro contre l'homophobie et la transphobie. L'article 7.a.i du Code de conduite de VC stipule explicitement que tout un chacun a la responsabilité de préserver et valoriser la dignité et l'estime de soi des membres d'autrui en adoptant les comportements suivants :

« Témoigner du respect à tous les individus, peu importe leur type corporel, leurs caractéristiques physiques, leurs habiletés sportives, leur sexe, leur origine, la couleur de leur peau, leur ethnicité, leur race, leur nationalité, leur pays d'origine, leur orientation sexuelle, leur âge, leur situation de famille, leur religion, leurs convictions religieuses, leurs convictions politiques, leur handicap ou leur situation économique. »

À VC, l'homophobie et la transphobie ne sont jamais acceptables et excusables. De plus, lorsque l'homophobie et la transphobie se manifestent, l'inaction n'est pas une option.

Lorsqu'on aborde le problème causé par les mauvais traitements ou la discrimination, il faut reconnaître que les gens peuvent faire face à différents niveaux de discrimination et de désavantage. Le fait de prendre des mesures pour réduire l'homophobie et la transphobie dans le sport est non seulement compatible avec les efforts de VC visant à encourager un environnement sécuritaire et accueillant dans le

volleyball, mais reflète également nos valeurs fondamentales qui sont l'équité, l'intégrité, la responsabilité, l'excellence, l'accessibilité, l'innovation, l'inclusion et le respect. En créant une culture inclusive où tout le monde comprend l'importance de combattre l'homophobie et la transphobie et se sent en confiance pour le faire ensemble, nous pouvons prévenir la manifestation de ces comportements.

3 Compréhension²

3.1 Reconnaître l'homophobie et la transphobie dans le sport

Microcosme de la société, le monde du sport illustre bien l'homophobie et la transphobie qui existent dans la société en général.

L'homophobie et la transphobie ont un effet négatif sur l'expérience sportive. Parce qu'on suppose que l'hétérosexualité est la norme dans le sport comme dans la société, on reconnaît rarement l'existence des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres dans le sport. La plupart des athlètes et entraîneurs qui sont lesbiennes, gais, bisexuels ou transgenres se cachent, et vivre leur vie au grand jour ne devient une option qu'une fois qu'ils ont quitté le monde du sport.

L'homophobie dans le sport se manifeste lorsque :

- Les individus véhiculent des mythes et des stéréotypes – par exemple, que les lesbiennes et les gais sont des prédateurs sexuels, que les filles qui excellent dans le sport sont assurément des lesbiennes, que les lesbiennes et les gais nuisent à la cohésion des équipes.
- Les athlètes sont rejetés par leurs coéquipiers, entraîneurs, organismes sportifs et commanditaires.
- Les athlètes et les équipes tiennent des propos désobligeants, lancent des injures et

pratiquent des rites d'initiation qui ont un caractère dégradant à l'égard des LGBTQ.

- Les personnes LGBTQ sont stigmatisées ou victimes d'actes de violence de la part de leurs camarades.
- Les personnes LGBTQ font l'objet d'une discrimination directe dans l'accès à l'emploi ou à toute autre possibilité dans le sport. Elles font l'objet d'une discrimination indirecte lorsque les athlètes qui sont l'incarnation des stéréotypes féminins ou des stéréotypes masculins sont représentés de façon exagérée dans les médias.
- L'expérience sportive se déroule dans un climat « glacial » créé par la prédominance d'attitudes homophobes, sexistes et racistes.

3.1.1 Langage homophobe et transphobe

Le langage homophobe et transphobe comprend des abus verbaux comme traiter quelqu'un de « fif », d'« homo », de « tapette » ou de « lesbienne » ainsi que des insultes plus subtiles qui sous-entendent que les personnes homosexuelles sont inférieures, par exemple, « tu joues comme une fille / un garçon », « tu es tellement fif » et « c'est tellement homo » ou « tu es tellement gai ». Tous les propos homophobes et transphobes, qu'ils soient implicites ou explicites, créent un milieu inhospitalier pour les athlètes, leurs amis et leur famille.

Le langage homophobe est courant dans la société canadienne, particulièrement dans le monde du sport, et trop souvent on tolère ce genre de propos. L'étude intitulée *The First National Climate Survey on Homophobia in*

² Inspiré de *Guidance for Rugby League Clubs: Challenging Anti-Gay (homophobic) Abuse and Behaviour* de la Rugby Football League, et du *Guide visant à enrayer le langage homophobe dans le sport* de l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique.

Canadian Schools réalisée par Egale Canada en 2011³ révèle que :

- 70 % des étudiants participants, qu'ils soient LGBTQ ou non, ont indiqué entendre des expressions comme « c'est vraiment gai » sur une base quotidienne;
- 48 % des étudiants avaient entendu des expressions comme « tapette », « fif » et « gouine ».

Souvent, ce genre de langage homophobe passe inaperçu ou est excusé dans le sport parce qu'il est considéré comme « faisant partie du jeu » ou bien parce que « ce sont des enfantillages ».

Tout comme le langage raciste n'est pas toléré, les organisations sportives, et particulièrement le personnel et les entraîneurs ne doivent pas hésiter à intervenir lorsque le langage homophobe est utilisé. En agissant contre les propos et les comportements homophobes, nous disons haut et fort que le manque de respect et les préjugés ne sont tolérés de quiconque.

Les membres de la communauté LGBTQ sont souvent la cible d'injures ou de violence, accompagnées ou non de propos homophobes ou transphobes explicites. Ils subissent souvent des injures explicites. Toutefois, les injures utilisant les mots « gai » ou « lesbienne » ou tout autre mot associé aux personnes LGBTQ pour signifier quelque chose de négatif ou d'inférieur (parfois appelé homophobie ou transphobie « ordinaire ») sont encore plus courantes. Des phrases comme « T'es tellement homo ! » ou « Cette passe était tellement fi »,

« Tu joues comme un pédé » et « Lève-toi, tapette », par exemple, peuvent être utilisées pour insulter quelqu'un ou quelque chose, mais sans référence à l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle réelle ou perçue. Ce langage est souvent considéré comme une plaisanterie inoffensive, et certains pensent qu'il n'est pas particulièrement blessant si l'intention n'est pas de formuler un commentaire sur l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle réelle ou perçue d'une personne. Qu'il y ait absence d'intention délibérée ou non, ces termes associent le fait d'être gai ou transgenre à quelque chose de mauvais, d'inférieur et d'inadéquat. Cette association constante du fait d'être gai ou transgenre à quelque chose d'inférieur ou de négatif crée un environnement hostile pour les personnes LGBTQ, ainsi que pour leurs amis et les membres de leur famille.

3.1.2 Homophobie « ordinaire »

Les gens ont tendance à utiliser le langage homophobe ou transphobe « ordinaire » sans réfléchir, et souvent les autres l'ignorent parce qu'ils pensent ne pas savoir comment réagir ou parce qu'ils croient que le langage est utilisé sans intention homophobe ou transphobe. Ce ne sont pas seulement les gais ou les personnes transgenres qui font l'objet de moqueries ou de harcèlement homophobe ou transphobe. L'intimidation homophobe ou transphobe peut affecter n'importe qui à n'importe quel moment de leur implication dans le volleyball : les enfants, les joueurs adultes, le personnel affecté aux tournois, les entraîneurs, les arbitres, les bénévoles et la direction. Ceux qui courent le plus de risque d'intimidation homophobe et transphobe sont :

- des personnes qui sont perçues comme étant lesbiennes, gaies, bisexuelles ou

³ Voir <http://egale.ca/youth-and-safer-schools/national-survey/every-class-in-every-school/>.

transgenres (qu'elles le soient réellement ou non);

- des personnes qui sont ouvertement lesbiennes, gaies, bisexuelles ou transgenres;
- des hommes qui participent à certains sports et activités;
- des hommes qui ne sont pas perçus comme étant aussi robustes, forts ou compétitifs comme on s'attend d'un athlète dans leur sport;
- des filles ou des femmes qui se comportent « comme des garçons ou des hommes »;
- des filles ou des femmes qui font du sport et qui sont trop « athlétiques/fortes/compétitives » ou qui pratiquent certains sports;
- des participants dont les parents, les enfants ou d'autres membres de leur famille sont des personnes LGBTQ;
- d'autres personnes vulnérables qui sont systématiquement le sujet d'intimidation et d'agressions verbales ou physiques.

3.1.3 Qui est affecté par l'homophobie et la transphobie?

L'homophobie et la transphobie blessent tout le monde dans le sport. Le fait de prendre des mesures pour combattre l'homophobie et la transphobie dans le sport est non seulement compatible avec les efforts de la Politique⁴ canadienne du sport qui visent à encourager un comportement éthique, l'inclusion ainsi qu'un environnement sécuritaire et accueillant dans le sport, mais reflète aussi les valeurs canadiennes de diversité, d'acceptation et d'équité.

⁴ Voir la Politique canadienne du sport 2012, http://sirc.ca/sites/default/files/content/docs/pdf/csp2012_fr_lr.pdf

La lutte contre l'homophobie comporte d'importants avantages pour tous ceux qui sont impliqués dans le volleyball :

- Elle favorise l'inclusion, l'acceptation et la diversité – éléments essentiels au bon fonctionnement d'équipes solides et cohésives.
- Elle écarte les obstacles à la pratique du volleyball et rend le sport plus accueillant pour tous.
- Elle combat les stéréotypes et réduit la peur et l'ignorance, enrichit l'environnement d'apprentissage offert par les programmes de volleyball.
- Elle aide à améliorer la vie des jeunes LGBTQ, qui sont les plus à risque d'être isolés ou harcelés que leurs homologues hétérosexuels.
- Elle aide à créer des espaces sécuritaires et accueillants pour toutes les personnes qui jouent au volleyball, à faire face de façon appropriée au harcèlement et aux injures homophobes et transphobes et à créer un environnement positif pour tous.
- Elle renforce le bien-être social et psychologique de tous les participants, et pave la voie pour une génération future de leaders sportifs, d'athlètes et d'entraîneurs qui célèbrent la diversité.
- Elle crée un environnement où les membres de la communauté LGBTQ se sentent en sécurité en étant eux-mêmes et dans lequel ils ont la possibilité d'atteindre leur plein potentiel.
- En essayant activement de tendre la main aux communautés LGBTQ, nous avons une occasion d'augmenter le bassin de talents dans tous les aspects du volleyball au Canada.
- En s'engageant pour l'égalité et la diversité, et en condamnant l'homophobie et la

transphobie, elle démontre un leadership dans l'avancement de la justice sociale dans le sport au Canada et crée des occasions additionnelles de croissance, de financement et de durabilité.

- C'est la bonne chose à faire.

3.2 Comment réagir au langage et au comportement homophobes et transphobes?

Tout comme le langage et les comportements racistes et sexistes sont combattus, les joueurs, le personnel, les entraîneurs et les arbitres ne doivent pas hésiter à condamner un langage et un comportement homophobes et transphobes chaque fois qu'ils se produisent. Le langage et le comportement homophobes et transphobes sont souvent ignorés parce que les gens ne savent pas comment réagir ou parce qu'ils croient que pareil comportement ne cache aucune malice ou n'est pas intentionnellement homophobe ou transphobe. Ils sont aussi ignorés parce que les gens ont peur que leur orientation sexuelle ne soit remise en question s'ils réagissent. Il est important, cependant, d'avoir le courage de réagir dans toutes les situations où un langage homophobe et transphobe est utilisé pour montrer que c'est inacceptable et pour arriver à créer un espace accueillant et sécuritaire pour tous. Voici quelques suggestions :

- Soyez constant dans vos réponses.
- Remettez en question le commentaire ou le comportement plutôt que l'individu. Par exemple, au lieu de dire à quelqu'un « Tu es homophobe », il serait mieux de dire « Ton langage est inapproprié et blessant envers les personnes qui sont [gaies/lesbiennes/transgenres], et il me rend mal à l'aise également ».
- Utilisez votre jugement pour décider si oui ou non le langage ou le comportement devrait être remis en question à l'instant ou plus tard, mais il ne faut rien laisser passer.
- Répondez calmement et assurez-vous de ne pas laisser la situation empirer, particulièrement si d'autres se joignent à la discussion.
- Lorsque c'est possible, expliquez pourquoi un commentaire est inacceptable plutôt que de dire « Ne dis pas ça ».
- Voici d'autres réponses spécifiques au langage et au comportement homophobes :
 - « Le mot [gai/lesbienne/fif/etc.] ne devrait pas être utilisé de façon ordinaire comme une étiquette ou un commentaire négatifs. C'est blessant pour les personnes qui sont gaies et celles dont les parents/tuteurs, les enfants, les membres de la famille ou les amis sont gaies. »
 - « L'homophobie ne sera pas tolérée dans cette équipe, ou au sein de cette organisation. Nous avons une politique de tolérance zéro. »
 - « Le langage et le comportement homophobes vont à l'encontre du Code de conduite de VC qui assure le respect de chacun des membres de cette équipe et au sein de cette organisation. Le respect est essentiel à la création d'une équipe solide et qui connaît du succès. »
 - « Nous ne tolérons pas le racisme ou le sexisme dans cette équipe ou au sein de cette organisation, alors pourquoi devrions-nous tolérer l'homophobie. »

- « Ce n'est pas l'intention qui compte; il ne faut pas employer des propos homophobes à la blague. »
- « Ces commentaires ne sont jamais inoffensifs et ne peuvent être utilisés à la blague lorsqu'ils offensent ou blessent les gens. »
- « Il y a des jeunes à nos tournois/clubs/événements et comme adultes nous devons donner le bon exemple. Ce type de langage est inacceptable. »

3.3 Prendre d'autres mesures

Il est important de décider si un incident entourant l'utilisation d'un langage et d'un comportement homophobes nécessite un suivi plus formel. Voici quelques étapes et suggestions :

- Discutez des incidents avec la direction de Volleyball Canada pour décider si des sanctions plus sérieuses sont requises.
- Il est aussi important de documenter les agressions de nature homophobes, y compris les propos inacceptables et offensants en s'assurant que cette information est traitée en toute confiance.
- Les dossiers doivent inclure les dates, les heures, les lieux, les personnes concernées, les mesures prises et les résultats. L'information, l'éducation et la formation constituent souvent la réponse la plus appropriée selon la nature de l'incident ou s'il s'agit d'un premier incident.

Pour des incidents récurrents ou graves, des sanctions peuvent être la réponse la plus appropriée.

4 Liste des ressources sur l'équité et la diversité dans le sport pour les personnes LGBTQ

OutSport Toronto

<http://www.outsporttoronto.org/>

Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique

www.CAAWS.ca/StepUpSpeakOut/e/index.cfm

Conseil scolaire du district de Toronto – Anti-homophobie et équité en matière d'orientation sexuelle

www.tdsb.on.ca/_site/viewitem.asp?siteid=15&menuid=5018&pageid=4377

Changing the Game: The GLSEN Sports Project

<http://sports.glsen.org>

You Can Play Project

<http://YouCanPlayProject.org>

Athlete Ally

<http://AthleteAlly.com>

GForce Sports

www.GForceSports.org

Guidance for Rugby League Clubs: Challenging Anti-Gay (homophobic) Abuse and Behaviour de la Rugby Football League

http://www.diversitychallenge.co.uk/files/resources/r_p_RFL_challenging_behaviour.pdf

Australian Sports Commission – Harassment-Free Sport: Guidelines to Address Homophobia and Sexuality Discrimination in Sport

http://fulltext.ausport.gov.au/fulltext/2000/asc/pub/homo_sexuality.pdf

Projet de loi 13 : Loi pour des écoles

tolérantes http://www.ontla.on.ca/web/bills/bills_detail.do?locale=fr&BillID=2549

Charte canadienne des droits et libertés

<http://publications.gc.ca/collections/Collection/CH37-4-3-2002F.pdf>

Guide sur l'homophobie et la transphobie pour les APT et les clubs de Volleyball Canada

Ce document a été créé grâce aux contributions de l'Association de volleyball de l'Ontario, de OutSport Toronto et de Volleyball BC. Ces organisations espèrent qu'il servira de modèle pour d'autres associations sportives. À ce titre, Volleyball Canada accorde aux associations sportives, aux équipes, aux ligues, aux clubs ou à toute autre organisation le droit de se servir de cette politique en tout ou en partie afin de formuler leur propre politique, à condition de reconnaître la contribution de l'association de volleyball de l'Ontario et de OutSport Toronto dans la politique qui en dérive. Même si l'obtention d'une autorisation n'est pas nécessaire, nous demandons à toute organisation qui utilisera ce document de bien vouloir, par courtoisie, en informer nos deux organisations.



Ontario Volleyball
3, Concorde Gate
Bureau 304
Toronto (Ontario) M3C 3N7

Téléphone : 416-426-7316
Numéro sans frais : 1-800-563-5938

Télécopieur : (416) 426-7109

Courriel : ova@ontariovolleyball.org

www.ontariovolleyball.org



77, rue Carlton
Bureau 1707
Toronto (Ontario) M5B 2J7

Téléphone : 647-800-9637

Courriel : info@OutSportToronto.org

www.OutSportToronto.org



Volleyball BC
7564, autoroute Barnet
Burnaby (Colombie-Britannique) V5A 1E7

Téléphone : 604-291-2007
Télécopieur : 604-291-2602

Volleyball Canada
1A-1084, rue Kenaston
Ottawa (Ontario) K1B 3P5

Téléphone : 613 748-5727

Guide sur l'homophobie et la transphobie pour les APT et les clubs de Volleyball Canada

Courriel : contact@volleyballbc.ca

www.volleyballbc.org

Courriel : info@volleyball.ca

www.volleyball.ca